

Procès-verbal de la 7e rencontre du Conseil d'établissement 2015-2016
École Vinet-Souigny
Tenue le jeudi 21 avril 2016

1. Ouverture de la rencontre à 19 h

2. Étaient présents :

<u>Directions</u> :	Karl Da Silva Nancy Boyer
<u>Enseignantes</u> :	Marie-Claude Martel
<u>Personnel du service de garde</u> :	Ian Venne
<u>Personnel de soutien</u> :	Josée Martin
<u>Parents</u> :	Fanny Perras Sophie Desnoyers Patrick Bédard Caroline Gagner Marie-André Bissonnette Jacinthe Dagenais
<u>Absents</u> :	Sonia Hamel Marie-Josée Roy Claude Lachapelle

3. Questions du public

Aucun public

**4. Adoption de l'ordre du jour
(CE 2015-2016-934)**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présences
3. Questions du public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2016
6. Affaires découlant du procès-verbal
7. Calendrier des opérations du service de garde
8. Correspondance
9. Comité de parents
10. Sorties
11. Plan d'action contre l'intimidation et la violence
12. Organisation scolaire
13. Accueil du préscolaire
14. Information
15. Règles des frais chargés aux parents
16. Autres sujets
17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-Claude Martel d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2016 (CE 2015-2016-935)

Il est proposé par Josée Martin que le procès-verbal du 25 février 2016 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6 Affaires découlant du procès-verbal

Suivi sur les alarmes d'incendie.

7 Calendrier des opérations du service de garde (CE 2015-2016-936)

Le service de garde sera fermé le 25 août afin de permettre la requalification du personnel pour le cours de premiers soins.

Pour l'année 2016-2017, le service sera disponible les 26, 29 et 30 août pour les enfants du primaire. Le formulaire à cet effet sera disponible sur Internet.

Un sondage sera effectué, en début d'année, pour connaître les besoins des parents concernant l'ouverture du service de garde durant la relâche.

Les heures d'ouverture seront de 6h30 à 18h00.

La dernière journée du service de garde sera le 22 juin 2017.

Il est proposé par Jacinthe Dagenais que le calendrier d'opération 2016-2017 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8 Correspondance

Carte de remerciement de deux parents concernant le redécoupage.

9 Comité de parents

Deux rencontres ont eu lieu.

Madame Dagenais a été récompensée à titre de bénévole pour l'école Vinet-Souigny.

La FCPQ organise chaque année un congrès. Cette année le congrès a lieu le 3 et 4 juin. Il y a chaque année un budget pour le paiement d'une dizaine de personnes. Comme le budget alloué à cette fin n'ayant pas été utilisé entièrement par les parents du comité de parents, les places restantes sont offertes aux membres des conseils d'établissement.

La semaine de relâche sera du 27 février au 3 mars 2017. Une demande a été faite pour que la semaine de relâche soit déplacée dans la semaine du 6 mars. Il y a d'abord eu un refus afin de permettre que notre semaine de relâche soit la même que Montréal et les autres commissions scolaires de la Rive-Sud. Toutefois, Montréal et quelques autres C.S. avaient déplacé leur semaine de relâche dans la semaine du 6 mars. Donc, la semaine de relâche de la CSDGS ne sera pas en même temps que celle de Montréal.

10 Sorties (CE 2015-2016-937)

Voir copie du tableau joint au Procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ par Caroline Gagner d'approuver les sorties telles que proposées.
APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

11 Plan d'action contre l'intimidation et la violence (CE 2015-2016-938)

Un projet de plan est présenté et expliqué au membre du Conseil d'établissement. Il est à noter qu'une révision annuelle des éléments contenus au plan est effectuée. Les mesures sont prises en charge par la technicienne en éducation spécialisée et la direction. Ce plan inclut 9 points, soit :

1. Analyse de la situation

Une évaluation a été effectuée, les résultats seront communiqués ultérieurement. Pour l'ensemble, les résultats sont plus positifs qu'à la dernière évaluation à l'exception du nombre d'enseignants participants.

Dans notre milieu scolaire, il y a peu d'intimidation et les situations sont généralement rapidement rapportées.

Il y a aussi une sensibilisation faite par les policiers lors d'une rencontre avec les élèves de la cinquième année sur la cyber intimidation.

2. Mesures de prévention
3. Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Afin de compléter la sensibilisation à l'égard de la cyber intimidation auprès des parents, une brochure pourra être distribuée et une formation par un professionnel compétant pourrait être tenue.

4. Modalités pour effectuer un signalement.
5. Actions qui doivent être prises
6. Confidentialité
7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes
8. Sanctions applicables

Une copie du document inclus à l'agenda est également présenté.

IL EST PROPOSÉ par Fanny Perras d'approuver le Plan d'action contre l'intimidation et la violence tel que proposé.
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

12 Organisation scolaire

L'organisation scolaire projetée pour la prochaine rentrée est à ce jour de :

3 groupes de préscolaire (avec possibilité de transfert de quelques élèves);
4 groupes de première année;
3 groupes de deuxième année;
4 groupes de troisième année;
4 groupes de quatrième année;
3 groupes de cinquième année;
3 groupes de sixième année.

13 Accueil au préscolaire

L'accueil des élèves du préscolaire est prévu pour le 6 juin 2016. Les parents seront avisés à la mi-mai du dépassement possible d'élèves. Les élèves seront reçus en petit groupe lors de cette journée.

14 Information

Le camp de jour utilisera l'école cette année.
Une lettre aux élèves transférés à Piché-Dufrost a été transmise par cette dernière afin de pouvoir effectuer une visite de l'école.

15 Règles des frais chargés aux parents (CE 2015-2016-939)

Les règles des frais chargés sont présentées au conseil.

Les factures pour les fournitures scolaires et les documents dans lesquels l'élève écrit ou découpe sont payables en septembre. Pour les familles ayant plus d'un enfant, le paiement peut être effectué sur deux mois. Toutefois, à compter de l'année scolaire 2017-2018, l'achat de ces fournitures sera probablement effectué auprès d'un détaillant.

En ce qui concerne les sorties éducatives, afin de respecter la capacité de payer des parents, un maximum de 55 \$ à ce titre sera admis, à l'exception des élèves de sixième.

IL EST PROPOSÉ par Fanny Perras d'approuver les règles des frais chargés telles que proposées.
APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

16 Autres sujets

Aucun

**17 Levée de l'assemblée
(CE 2015-2016-940)**

IL EST PROPOSÉ par Patrick Bédard que l'assemblée soit levée à 20h10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Patrick Bédard, président

Karl Da Silva, directeur